# ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an 15 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL: 5399 TOULOUSE Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

# Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 0 fr. 80 RECLAMES 3° page - d° -1 fr. 25 do 2e page 2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

# LES ÉVÉNEMENTS

La déclaration ministérielle du nouveau cabinet Theunis. — Vers un renouveau de l'Entente et un réajustement de ses directives. - A la veille des élections allemandes et francaises: une inquiétude significative de M. Herriot. - Notre balance commerciale : les exportations l'emportent sur nos importations.

Le nouveau cabinet Theunis s'est présenté au début de la semaine deant le Parlement Belge.

La déclaration lue, à cette occasion, par le Premier Ministre appelle melques remarques.

Parlant de l'occupation de la Ruhr, M. Theunis a rappelé les justes rai-sons qui avaient déterminé son précédent ministère à collaborer avec la France dans son action de contrainte vis-à-vis de l'Allemagne.

Ainsi, aucun reniement de la politique suivie jusqu'ici. Par coutre, on ne peut pas ne pas remarquer que M. Theunis n'a fait

aucune allusion à la durée éventuelle le l'occupation. M. Poincaré déclarait l'autre jour que nous n'évacuerions la Ruhr

qu'au fur et à mesure des paiements de l'Allemagne » On pouvait espérer trouver dans les paroles du Premier Belge au moins un écho de la formule de son

collègue Français. Certes, l'idée ne peut effleurer l'esprit que M. Theunis, qui nous a lonné des preuves éclatantes de sa droiture et de son amitié effective,

nous « lâche ». Mais, il devient évident que le désir d'aboutir vite à un règlement prévaut actuellement dans les milieux

politiques Bruxellois. D'ailleurs, cet espoir de solutions prochaines, la déclaration l'exprime avec insistance.

Quant au moyen d'y parvenir, M. Theunis l'a défini dans une phrase très explicite: « La solution du problème des réparations ne dépend pas seulement de l'élaboration d'un plan particulier; son secret est dans le

seul mot Entente. » Il a complété sa pensée par cette affirmation : « L'accord des Alliés de la grande guerre est la condition nécessaire d'une solution prompte et satisfaisante.

En somme, le Premier Belge semble incliner à une évolution orientée ers un rapprochement de la Grande-Bretagne, rapprochement dont la hase serait constituée par les travaux experts et auquel participerait d'ailleurs la France.

Faut-il s'étonner de cette évoluon de la part du Premier Belge ? D'aucuns ne manqueront pas d'y or un geste d'affranchissement, de lhération, vis-à-vis de notre pays. Ce faisant, il nous semble plutôt que M. Theunis s'inspire, en fait, de impulsion nouvelle donnée par M. Poincaré à sa politique.

Comment oublier, en effet, la si cordiale reprise de contact entre Londres et Paris?

Comment oublier également que l'enquête des experts est due à notre initiative et que nos dirigeants s'ap-Prétent à en faire le plus grand

Au total, les directives, sinon nouvelles, du moins renouvelées de la politique belge répondent aux direc-

lives actuelles de la politique fran-C'est un fait que les Alliés, après

de longs dissentiments, inclinent à reconnaître et à s'entr'aider. on seulement, ils se sont aperçus Waueun règlement du problème

interviendrait tant que se mainendrait entre eux la division, mais s ont compris que cette paix, à laquelle ils tiennent par-dessus tout. subsisterait qu'autant qu'elle se-Protect paix, qu'ils en seraient les Protecteurs solidaires et actifs.

Car, aucun Français, aucun Allié. le saurait plus désormais ignorer le demon qui agite l'âme germanique.

Discourant, dimanche dernier, à Bordeaux, M. Herriot laissait échap-Per cet aveu:

Dans quelques mois, sans doute un gouvernement de gauche français se heurter, de l'autre côté du Rhin, à un gouvernement de droite. » blessant legerement i un des dus Ceux-ci se débarrassèrent à ce

Aveu d'inquiétude, évidemment, et qui honore son auteur.

Car M. Herriot, non plus qu'aucun Français, ne saurait se méprendre sur le sens de ces deux forces qui vont se « heurter ».

L'avenement d'un gouvernement de droite à Berlin signifie : fin des camouflages de toutes sortes et des dispositions conciliantes de temporisation; renouveau d'intransigeance, préparation intensive d'une guerre de revanche et, en attendant, sabotage total des traités et de leurs obligations.

Quant à l'avenement d'un gouvernement de gauche à Paris, du moins d'un gouvernement tel que le rêvent M. Herriot et ses amis et alliés, il signifierait: abandon, sinon théorique, du moins effectif, de tous nos droits; abandon de la Ruhr, sauvegarde essentielle de notre sécurité contre une Allemagne qui s'arme de plus en plus.

Sur ce dernier point, aucun doute ne saurait subsister : alliés des internationalistes, les amis de M. Herriot devront leur payer la rançon de cette alliance en subissant toutes leurs directives.

Et, finalement, cette rançon c'est la France qui la paiera... ou plutôt qui la paierait, car il n'est nullement prouvé que triomphe l'alliance des internationalistes et des amis de M. Herriot.

Nous pensons plutôt que cette combinaison électorale » est par avance vouée à l'échec.

Car, le pays, dans son immense majorité, trouve qu'il a suffisamment payé déjà pour le compte de l'Alle-Aujourd'hui même il consent à

un nouveau et considérable sacrifice pour restaurer ses finances. Mais cet effort il ne l'a

pas pour libérer les Allemands toutes leurs obligations, pour leur permettre de préparer plus aisément la revanche et, bientôt, de déclencher une nouvelle guerre. Parce qu'ils veulent la paix, les

électeurs se détourneront des internationalistes et de leurs alliés qui, en nous désarmant, nous mettraient à la merci du nationalisme allemand.

L'administration des douanes vient de publier les chiffres officiels de notre commerce extérieur pour le mois de février.

Nous savons qu'il n'y a pas lieu d'accorder une créance absolue aux calculs de l'administration, non plus qu'à tout travail statistique. Cependant, ces réserves faites, un

fait tout nouveau et extrêmement important subsiste: nos exportations ont surpassé sensiblement nos importations. D'après les évaluations administra-

tives, notre balance commerciale, qui en janvier restait déficitaire encore de 190 millions, présente pour février un solde créditeur de plus de 200 millions.

On ne peut que se réjouir du renversement à notre profit de notre balance commerciale.

D'aucuns expliqueront ce changement par la forte dépréciation subie par notre monnaie.

Il n'est pas douteux que la baisse du franc a favorisé les achats de l'étranger. Est-ce à dire qu'il faille regretter la situation de fait que nous indiquons?

Par ailleurs, une indication est à retenir: tandis que nos échanges sont nettement déficitaires quant aux achats de matières premières et de produits d'alimentation, ils sont, par contre, en excédent fort sensible en vente d'objets fabriqués.

Or, c'est ceci qui importe : il faut que notre industrie produise dans des conditions telles qu'elle puisse exporter. Elle vient d'établir cette possibilité. Souhaitons que l'impulsion donnée se poursuive.

# INFORMATIONS

Dans les territoires occupés Entre Ludwigshafen et Altrip, une patrouille militaire, accompagnée de douaniers, a rencontré une barque portant trois individus qui tentaient de traverser le Rhin pour pénétrer en territoires occupés. Les occupants de la barque n'ayant pas obei aux sommations, la patrouille a fait feu,

rendirent.

L'un des individus a été trouvé porteur d'un pistolet automatique chargé, un autre d'un poignard; ils étaient munis de cartes d'identité.

### Un pacte de garantie auquel participerait l'Allemagne

Le vicomte Grey de Fallodon, au cours d'une réunion privée des députés libéraux, tenue à Londres, pour discuter des affaires étrangères, à insisté sur ce point que la sécurité de la France était la seule base possible d'un accord européen.

Il a préconisé l'entrée de l'Allemagne dans la Société des nations et la conclusion d'un arrangement en vertu duquel France, Allemagne et Grande-Bretagne s'engageraient à se soutenir contre l'une quelconque des trois parties contractantes qui se refuserait, au cas de désaccord, à avoir recours à l'organisation de la S. D. N.

### Les dettes de guerre envers le Canada

Devant la Chambre des Communes d'Ottawa, le ministre des finances a estimé à 6.668.000 dollars la créance canadienne de guerre sur la Grande-Bretagne; à 10.709.000 dollars la créance sur la Belgique ; à 5.730.000 dollars celle sur la France.

La Grèce, la Roumanie et la Russie avaient, envers le Canada, une dette plus considérable encore.

### Tchitcherine serait nommé ambassadeur à Londres

D'après le correspondant du Morning Post en Rusie, M. Tchitcherine résignerait ses fonctions de commissaire aux affaires étrangères et serait désigné comme premier ambassadeur des soviets près la cour de Saint-James, M. Trotzky le remplacerait aux affaires étrangères.

### L'envoyé des soviets aurait été invité à quitter la Chine

Le gouvernement chinois a prié M. Karakhan, envoyé des soviets, de quitter le territoire chinois. La raison de cet ultimatum est

que les notes envoyées par M. Karakhan aux autorités de Pékin ont été jugées blessantes pour la dignité du pays. La situation est considérée comme

très tendue.

### M. Papanastasiou se propose d'instituer la république en Grèce

M. Papanastasiou a reçu le bureau de l'Association commerciale d'Athènes. Le président de cette association lui a exprimé l'approbation et lui a promis le concours du monde des affaires pour la réalisation de la paix intérieure.

Dans sa réponse M. Papanastasiou

« Même si l'opposition s'y refuse, nous réaliserons la République et la réconciliation avec l'appui du peu-

# Les musulmans de l'Inde et le kalifat

Le chef musulman Mohammed Ali, dans une allocution à ses coréligionnaires du Bengale, a déclaré que le principal devoir des musulmans de l'Inde est de délivrer la Terre Sainte du joug des infidèles et d'établir le kalifat avec le concours d'un conseil de représentants des musulmans

« La restauration du kalifat, a-t-il dit, est nécessaire, sinon, les musulmans de l'Inde ne pourront pas faire la paix avec le gouvernement de

# Amundsen ira au pôle en avion

Les Américains n'iront pas au pôle en dirigeable, mais Roald Amundsen est toujours disposé à y aller en avion. On construit en ce moment à Pise, en Italie, les aéroplanes « polaires » dont doit se servir Amundsen; ils seront embarqués en mai pour le Spitzberg.

Des voyages préliminaires auront lieu pour établir des dépôts de vivres et de pétrole. Amundsen, qui compte

moment de divers objets et papiers partir en juillet, espère accomplir le en les jetant dans le Rhin, puis ils se voyage du Spitzberg au pôle en six

### Un sous-marin japonais coule Le sous-marin japonais « 43 » est entré en collision avec le cuirassé Tatsula, à 160 kilomètres, au large du port de Sasebo, et a sombré par environ 48 mètres de fond. Quatre officiers et quarante marins se trou-

vent à bord. On procède actuellement

aux opérations de sauvetage. L'accident s'est produit pendant que le sous-marin procédait à des essais de vitesse

Tragique situation Les survivants qui se trouvaient à bord du sous-marin « 43 » ont fait parvenir le signal dans la nuit du 19 au 20: « Vite, nous étouffons ». Depuis, aucune réponse n'est parvenue aux signaux qui leur ont été

### Une nouvelle monnaie de billon espagnole

Une nouvelle monnaie de billon va être frappée incessamment en Espagne sur un modèle semblable à celui de la Hollande.

Elle sera constituée par un alliage composé de 75 0/0 de cuivre électrolytique et de 25 0/0 de nickel.

### Condamnation

d'un officier français La Cour Suprême de Leipzig a ju-gé, jeudi, le capitaine français Pendaries d'Armont accusé d'espion-

Malgré ses dénégations, l'officier français a été condamné à 12 ans de réclusion et à 15.000 marks-or d'a-

La date des élections Le Conseil des ministres a décidé jeudi matin de fixer au 11 mai la date des élections législatives.

# Sénat

Séance du 20 mars 1924

Le Sénat adopte la proposition tendant a réprimer l'usurpation des titres profes-

Par 260 voix contre 7, il adopte le projet plusieurs fois modifié, portant mention d'un crédit de 96.055.462 fr., en vue du paiement au Brésil de l'affrètement des inciens bateaux allemands, pendant la ériode postérieure au 31 mars 1919. Le Sénat adopte également le projet modifiant le régime douanier et intérieur des glucoses.

# Chambre des Députés

-CBC-

Séance du 20 mars 1924

(MATIN)

La Chambre discute le projet de loi rela tif à l'organisation générale de l'armée. Les articles 8 et 9 sont adoptés. M. Berthon soutient un amendement portant que la justice militaire soit soustraite aux attributions du commandement, M. Maginot déclare qu'un projet sur l'organisa-tion militaire est dépose au Sénat. L'amendement de M. Berthon est repoussé.

Les articles 10 et 11 sont adoptés. M. Barthélémy demande que les regiments indigènes soient stationnés dans les garnisons dont le climat est le plus favorable à la santé des troupes colonia-

les. Le ministre promet qu'il sera ainsi fait. Les articles 12 à 26 sont votés. L'article 27 stipule que « en cas de mesures partielles de mobilisation, arrêtées par décrets pris en conseil des ministres. les militaires, appelés de la disponibilité de la première réserve ou de la deuxième réserve, visés par le décret de mobilisation, peuvent être convoqués par ordre individuel, indiquant à chacun d'eux, le corps ou service où ils doivent aller et le delai dans lequel ils doivent rejoindre ». M. Paul Boncour propose d'ajouter après les mots : « En cas de mesures partielles de mobilisation, » les mots : « nécessitées par des mesures de défense nationale. » Par 380 voix contre 190, la motion est

La Chambre reprend la discussion sur l'organisation de l'armée. L'article 27 est

L'article 28 est relatif à la mobilisation générale. M. Patureau-Miran demande qu'en cas de mobilisation générale, les membres du Parlement démissionnent et suivent le sort de leur classe. M. Maginot demande la disjonction de cet amendement. La disjonction est adoptée. L'article 28 est adopté ainsi que les articles 29 à 35. L'ensemble du projet est voté. La Chambre discute le projet relatif à la

constitution des cadres et effectifs de l'armée. MM. Barthélémy, d'Auriac, Patureau-Miran, Godard, Maginot prennent dun, Paris.

part à la discussion qui est renvoyée au lendemain. M. Daudet a déposé une demande d'in-terpellation « sur une forfaiture couverte par le ministre de l'Intérieur ». M. Colrat

le ministre de l'Intérieur étant malade. Le renvoi est prononcé. M. Desjardin demande à interpeller sur le chômage dans les régions libérées. M. Peyronnet déclare que le ministre du Travail s'est mis d'accord avec les organisations ouvrières et patronales pour prévenir le chômage. Un ordre du jour

demande le renvoi de cette interpellation,

pur et simple est voté.

### UN LIVRE

Notre très distingué compatriote Léon Lafage publie l'article qui suit dans La Renaissance politique, attéraire, artisti

# LA VIERSE AU DONATEUR (1)

Joyau pour joyau, on ne serait pas fâché d'emplir d'epithètes à la Goncourt — justes, précieuses et chatoyant de toutes leurs facettes — les jeunes mains de Mile Helène Jung, comme on emplissait d'ecus d'or, jadis, le « devanteau » des épousées. Et ce ne serait point la payer de mauvaises louanges.

Celivre, dont la typographie faithonneur aux presses cadurciennes de M. Coues-lant, porte un titre vénéré dans les arts à l'égal d'un verset de litanies. Limpide comme la foi, fervente comme une adora-tion, la lumière de Van Eyck en benit le seuil; elle ne le passe guère Il est des beautés plus savautes, plus chargees de désirs, d'expérience et de tourment. Ce n'est plus au classique « champ de blé » qu'ont été cueillis les « plus beaux ornements » de la Vierge : ils ont éte ravis aux musées qui sont des temples sur les cimes. Certains de ces poèmes, toutefois, naquirent des cadences de Chopin ou des dissonances de Debussy. La raison, c'est que « les arts empruntent non pas à la vie, mais aux autres arts ».

L'égigraphe est tirée d'Oscar Wilde (Gautier l'avait dù penser avant lui), et Mlle Hélène Jung, qui ne redoute ni les avec des mines de défi, son premier recueil. Les Intentions de l'esthète anglais

déclarent la sienne. Ce livre, Mile Helène Jung, l'a donc voulu tel ou plutôt - car les théories et les devises suivent et ne commandent pas - elle l'a laissé se composer, chanter et se peindre au meilleur de soi-même dans le demi-jour des souvenirs et le recueillement de ses admirations. On pourrait certes disputer sur la parole d'O. Wilde, ouvrir une enquête. C'est un thème. Qu'on se rassure. Il semble cependant qu'un poète ait le droit (en l'espèce, il en avait le devoir... puisqu'il a reussi) de proposer à sa sensibilité ces images de la vie que nous ont léguées les grands maîtres. Il y a là matière et vision, une forme humaine des choses, une nature nouvelle selon l'âme et les sens, une sorte de création dont l'éternité émouvante et précaire porte,

chez les élus, et à l'égal de l'autre, la

marque divine. Et c'est son rêve devant

ces rêves, le chant de sa jeunesse en pré-

sence de ces images et de ces musiques

sacrées, que Mlle Hélène Jung nous confie dans La Vierge au Donateur. Elle use sans doute d'un vers parfois obnubilé d'allégorie, parfois entravé de brocarts et de gemmes dans son effort vers l'expression toujours plus ardente, plus mêlée d'âme et de chair. Mais comme on oublie - s'il les faut ouplier - ces gènes fastueuses devant l'elan de ses essors lumineux. La plupart de ces vers valent par un charme de volupté languide et de prise passionnée — amère parfois et presque sombre - par la force de l'évoca tion enserrant, entre quatre rimes d'or, une toile vivante et son symbole, un marbre et son angoisse, une harmonie et son secret, quelque grande inquiétude humaine dont l'esprit demeure hanté.

A qui garde, en face de cet art, la nostalgie des p aintes de Valmore - vox turturis - il faut réciter la « Berceuse » d'après Chopin. Il n'y a pas qu'une cadence et que des mois, de la noblesse verbale et de l'éclat « fixé » dans ce poème, mais l'émotion austère et le battement d'un

beau cœur de jeune fille.
Un poète chargé de tels dons, nous devons l'attendre a ses premiers déchirements dans la vie. Il a déjà le goût secret de la tristesse. Le bonheur qu'il convient de lui souhaiter, c'est ce qui compose le malheur des vulgaires destins: une grande douleur, un grand amour. Le chant, sous les divines atteintes, se dépouille et s'épure. Et s'il se brise, c'est la tête d'Orphée sur le fleuve du Temps.

LÉON LAFAGE. \*\*

De son côté Fernand Vandérem consacre trois pages de sa critique de *La Revue de France*, nº du 15 février, au volume de Mile Jung. Et voici la conclusion:

« ..... Ai-je besoin, après cela, de vous signaler tout ce que garde de pur, de fer-me, de souple, dans sa fièvre et sa tension même, l'accent poétique de Mile Jung? Ai-je besoin d'insister sur l'art avec lequel s'entrelacent, dans ces vers, le sentiment

et le réel? Je ne suppose pas. « Maintenant, que nous donnera demain Mile Jung? Mystère. Mais ce qu'elle vient de nous donner, je le sais bien : Je vous jure que c'est de la poésie. ».

(1) Librairie Courtot, 16, rue de Chateau-

# Allons-nous vers la baisse?

Les journaux annoncent qu'une détente très sensible, en raison de la baisse des devises étrangères, s'est produite sur le marché libre du blé; des achats de bons blés étrangers ont été faits aux environs de 97 francs le

quintal sur wagon au Hâvre. Ce serait aussi autour de ce prix que s'effectueraient les transactions

dans diverses régions de la France. Au marché de Paris, il y avait bien offres de la part des négociants, mais les acheteurs se réservaient, escomptant une baisse plus accentuée. En somme, le cours de 100 francs paraît

D'autre part, les journaux annon-cent également une baisse sur les cafés et les sucres, notamment.

Il faut espérer que la baisse ira, chaque jour, en s'accentuant, bien que, par ailleurs, certains prix, comme ceux des transports aient été re-L'augmentation du prix des trans-

ports est-elle de nature à entraîner une augmentation sensible en ce qui concerne le prix de vente au détail des principales denrées et marchandises ? Un tableau dressé par les Compa-

gnies fait connaître avec précision l'augmentation résultant des prix

nouveaux de transport. DENRÉES ET MARCHANDISES chou-fleur ... 0.015 0.020 0.006 douzaine d'œufs..... 400 litre de lait..... kilo de beurre..... 500 450 l kilo de volaille....... l kilo de poisson...... 467 1 kilo de viande de bœuf sui pied...... 1 litre de vin expédié en wa-487 0.021 gon-réservoir...... 1 kilo de pommes de terre. 752 400 0.015 0.005 1 kilo de café vert...... 1 kilo de sucre raffiné.... 318 712 308 399 100 0.013 0.019

Il est facile de constater d'une manière générale, d'après le tableau qui précède, que les augmentations du prix de transport ne dépassent pas 1 0/0 du prix de vente au détail des denrées et marchandises considérées. La répercussion sur le prix de vente est donc insignifiante.

Le public devrait connaître ces prix de façon qu'il puisse répondre à des fournisseurs qui auraient l'intention de majorer les prix des marchandises dans une proportion abusive, comme cela est arrivé, encore tout récemment, avant le vote du double décime.

Certains commerçants dans plusieurs villes ont exagéré cette augmentation de prix, car les deux décimes d'impôts nouveaux - qui ne sont pas encore mis en application - ne doivent pas, comme certains l'affirmaient, entraîner une majoration de 20 pour 100 sur le prix des denrées; si les commercants agissent loyalement, la dite majoration résultant des nouveaux impôts doit être très minime.

Voici la démonstration qui est

Pour 200.000 fr. d'affaires, un négociant paie actuellement 10.000 fr. d'impôts.

Avec les 20 pour 100 nouveaux, il paiera 12 000 fr., soit une augmentation de 2.000 fr. qui, repartie sui les 200.000 fr. d'affaires, se réduit à un centime par franc, autrement dit: 1 fr. sur 100 fr. de marchandises. Or, il en est qui calculent autre-

ment et traduisent : 20 centimes par franc, 20 fr. par 100 fr. On voit donc la différence qui existe entre l'impôt du double décime et l'augmentation qui avait été faite sur les denrées. Elle n'est, nul-

lement, justifiée. Cela, le public devait le savoir. LOUIS BONNET.

-OBO---

Enregistrement

M. Jayles, surnuméraire de l'enregistrement dans l'Ariège est nommé receveur à Latronquière.

# Le Cartel des gauches

Nous avons dit, ici, notre manière de voir au sujet de l'organisation du Congrès des gauches qui a eu lieu à Cahors et bon nombre de républicains ont estimé que nous avions raison quand nous affirmions que ce Congrès fut mal organisé, et qu'il ne reflétait pas l'opinion de tous les républicains.

Malheureusement, ce n'est pas seulement à Cahors, dans le Lot, que l'organisation du Congrès a cté dé-

A ce sujet notre confrère « Paris-Soir », journal nettement du Bloc des Gauches, dans son éditorial du 21 mars, fait des observations qui corroborent entièrement celles que nous avons faites ici.

« Des Congrès, écrit notre confrère parisien, se réunissent, désignent des candidats, nouent des alliances, prennent des engagements: personne ne se préoccupe de savoir s'ils ont autorité pour le faire. Des dissidences se produisent, des intriques cheminent, des combinaisons suspectes s'élaborent; nous sommes désarmés faute d'avoir constitué au centre, par délégation de nos partis, le Comité d'arbitrage dont, voici plusieurs semaines, nous soumettions l'idée à quelques-unes des personnalités les plus éminentes de la gauche. On commence à se rendre compte des effets funestes de notre impréparation. Les listes se multiplient, disputant les unes aux autres les investitures officielles et si l'on n'y met ordre, des échecs retentissants sont à redouter. »

Et notre confrère conclut : « Notre Cartel prend l'aspect d'une cohue. » Ce fut bien aussi ce qui apparut au Congrès de Cahors, alors que si on avait fait appel aux organisations républicaines existant en 1914, on aurait pu donner à cette manifestation un caractère moins per-

Cette constatation, on le voit, a été faite par ailleurs et elle a été signalée, comme il convenait de le faire, dans plusieurs départements.

Notre confrère « Paris-Soir » a raison de s'en faire l'écho.

# most and the contract of the c Une nouvelle Fédération

de républicaies-radicaux Nous avons signalé, voici quelques

jours, la constitution d'un nouveau parti radical d'action nationale et sociale ». Le mouvement séparatiste tend

chaque jour à s'accentuer et, aujourd'hui, nous assistons à la naissance, dans la Seine, d'une Fédération indépendante des Comités républicains

Quant aux idées qui animeront la nouvelle Fédération, elles sont les mêmes que celles qui animent le parti radical national dont nous saluions, voici une semaine, la création.

On peut d'ailleurs s'en rendre compte par le texte suivant communiqué par les intéressés:

Après avoir entendu les explications du bureau provisoire et les déclarations de MM: Bokanowski, Adolphe Chéron et Pilate, députés de la Seine, déclarent se constituer en fédération indépendante des comités républicains radicaux et radicauxsocialistes du 4e secteur.

Considérant que toute compromission, même passagère, avec les partis de dicta-ture, qu'ils soient de droite ou de gauche, constitue une abdication inadmissible de l'Idéal républicain;

Que si une alliance des radicaux avec les partisans de la IIº et de la IIIº Internationale peut répondre à certaines préoccupations d'ordre exclusivement électoral. elle aboutirait nécessairement à la négation des principes essentiels sur lesquels s'unissent tous les véritables républicains : vote du budget pour assurer les services de l'Etat : défense nationale ; respect de la pi opriété privée ; politique exterieure assurant à la France, par l'exécution des traités, la sécurité et les réparations aux-quelles elle a droit;

Se déclarent résolus à combattre la réaction et le communisme, à défendre contre toute atteinte les conquêtes laïques et sociales et à assurer aux élections lé gislatives la victoire de la République dans la paix et le progrès.

Voilà qui est net et dispense de longs commentaires.

Bornons-nous à marquer les points

1º On ne peut, sans abdication de l'idéal républicain, consentir à une compromission, même passagère, avec les partis de dictature;

2° On ne peut, sans nier les principes essentiels, chers à tous les républicains, s'allier avec les partisans

des « internationales »; 3°Les préoccupations d'ordre exclusivement électoral ne suffisent pas

à légitimer et ces compromissions et ces alliances.

# Le pari est-il perdu?

On sait qu'un pari de 1.000 francs a été engagé par M. Lafarge, député de la Corrèze avec M. Herriot, au sujet de la participation de celui-ci à la constitution du Bloc National

M. Herriot ne veut pas reconnaître qu'il a perdu le pari, malgré les preuves qui ont été apportées.

Mais il a fait, cependant, une concession. Il consent à soumettre le différend à un arbitrage

Cet arbitrage aura lieu incessamment, et on saura bientôt qui a tort de M. Lafarge ou de M. Herriot. Dans tous les cas, les pauvres de Brive ne perdront pas les 1.000 fr.

### Votes de nos Députés

Sur l'amendement de M. Paul Boncour, tendant à modifier l'article 27 du projet de loi sur l'organisation de l'armée, relatif à la mobilisation, les députés du Lot ont voté:

La Chambre a repoussé par 370 voix contre 173.

# Nos Parlementaires Subvention

M. de Monzie, Sénateur, vient de recevoir la lettre suivante:

Paris, le 18 mars 1924. Monsieur le Ministre et cher Collègue,

Vous avez appelé mon attention ur une demande de la commune de St-Céré tendant à obtenir le paiement d'un premier acompte sur la subvention qui lui a été allouée pour des travaux d'adduction d'eau pota-

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une somme de 156.710 fr. vient d'être ordonnancée au nom du Receveur Municipal de St-Céré.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Signé: CHÉRON.

### Compatriote

Notre compatriote M. Roger Boutary, étudiant en médecine, vient de terminer avec succès sa spécialité l'accouchements dont le diplôme lui été remis avec la mention : Bien. Nous adressons nos félicitations au futur docteur.

### Gendarmerie

Sont promus dans la 17° légion : M. Save, chef de brigade de gendarmerie de 1<sup>re</sup> classe, est classé pour le grade de chef de brigade hors classe MM. Esplaube, Sicre, chefs de brigade de 2º classe, sont classés pour

la 1re classe. M. Bélard, chef de brigade de 2° classe, secrétaire est classé pour la

1 classe. M. Larroque, gendarme secrétaire, est classé pour le grade de brigadier de 4° classe, secrétaire de

commandant de compagnie. M. Chabrolle, chef de brigade de 2º classe secrétaire de trésorier, est classé pour le grade de chef de brigade de 1re classe.

M. Marc, chef de brigade de 3º classe secrétaire de trésorier est classé pour la 2º classe.

M. Vernière, gendarme, secrétaire de trésorier est classé pour le grade de chef de brigade de 4° classe.

# Caisse de Ecoles

Se faisant l'interprète des élèves indigents des écoles communales de Cahors et de leurs familles, le Comité de la Caisse des Ecoles est particulièrement heureux de rendre publiquement hommage à tous ceux grâce au concours desquels a pu être donnée au Palais des Fêtes, le 10 mars la magnifique représentation de Faust.

Grâce à l'élan enthousiaste de toute la population cadurcienne qui songe à ses enfants et qui sait apprécier les galas artistiques, la salle était archi-comble et la recette au profit de l'œuvre a dépassé toutes les espérances. En effet, malgré de très gros frais nécessités par le déplacement de la troupe du Capitole, le produit net de la soirée, au profit de la Caisse des Ecoles, a été de 1152 fr. 35 centimes, plus 100 francs pour les pauvres de la Ville et 100 francs pour

une autre œuvre locale. De si brillants résultats sont dus, tout d'abord, aux organisateurs de la représentation : MM. Barreau et Caumer, véritables animateurs, dont le dévouement est toujours infatigable, lorsqu'il s'agit d'une bonne œuvre; ils se sont dépensés sans compter et ont droit à toute la gratitude renouvelée des membres de la Caisse des Ecoles.

Les vifs remerciements du Comité vont également à Mme la Directrice de l'Ecole Normale de Jeunes Filles dont les charmantes élèves, sous l'artistique direction de Mme Maury pour le chant et de Mlle Bardyère pour les danses, ont fait l'admiration de tous, à M. le Proviseur du Lycée Gambetta dont les élèves se sont distingués dans la figuration des chœurs, à l'Orphéon de Cahors et aux musiciens de l'Orchestre Symphonique qui ont donné gratuitement le concours de leur talent si apprécié, à M. Camille Tardieu, Horticulteur, qui a offert à titre gra cieux la décoration florale, et enfin à MM. Feydel et Païta, qui ont bien voulu prêter leur magnifique salle

sans rémunération aucune. Une mention spéciale doit être donnée au maëstro Barreau qui a été l'âme de la représentation et qui s'est surmené pour arriver à mettre au point d'une façon parfaite les divers éléments qui ont concouru à l'éclat de la soirée.

# Chambre des Notaires

de l'arrondissement de Cahors Examen de candidats notaires

La commission d'examen, instituée par la loi du 12 août 1902 à l'effet de délivrer le diplôme d'aptitude aux fonctions de notaire se réunira le jeudi 3 avril 1924. à onze keures du matin au Palais de Justice de Cahors dans le local de la chambre des No-

Le secrétaire, AUBERTIN.

# Chronique touristique

Saint-Céré et Montal (Suite et fin)

Montal avait peu souffert de la tourmente révolutionnaire. Une des plus curieuses gravures des « Voyages pittoresques » du baron Taylor nous montre la cour du château telle qu'elle était en 1835. Les toits sont gondolés, les murs çà et là lézardes, le sol jonché de gravats et de détritus, mais le bloc de pierre que l'on charge sur un tombereau est brut; pas une sculpture ne manque du rez-de-chaussée aux mansardes. Hélas! 45 ans plus tard, il en était tout autrement. Frise, médaillons, portes fenêtres, cheminées avaient été arrachés de l'écrin somptueux où Jeanne de Montal les avait fixés pour toujours, pensait-elle. Des « entrepreneurs de ruines », suivant l'expression employée alors dans le pays, avaient dépouillé l'illustre maison de sa parure. Et 120 tonnes de pierres sculptées avaient pris le chemin de Paris pour y être dispersées à l'encan. Malgré la splendeur de la marchandise et la réclame faite autour des enchères, la vacation du 30 avril 1881 produisit environ 142.000 francs. La seconde vente eut lieu seulement douze ans plus tard, le 11 décembre 1903 ; son montant s'éleva à moins de 147.000 francs. Il y avait loin du total de ces sommes aux millions escomptés. Ce crime -de lèse beauté ne profitait guère aux vandales de tout poil qui l'avait conseillé, entrepris et secondé, Mais Montal n'en restait pas moins dépouillé et ses joyaux dispersés dans des musées et des collections particulières en France, en Angleterre, en Amérique et en Allemagne.

Cependant le château ruiné se souvenait de la devise de Jeanne: « Durum patientia frangit! » Il se trouva quelqu'un pour la faire sienne et réaliser, après l'histoire de brigands que je viens de rappeler, le miracle que j'ai annoncé. Dans la substantielle étude qu'il publia, en 1913, dans la revue « les Arts », M. André Michel s'exprimait ainsi:

« Un homme de goût, libéral, bien-faisant et discret, allait intervenir. Il racheta Montal, non pour en ache ver le dépècement, mais pour en panser les plaies béantes. A examiner le vieux château, il eut vite fait de constater qu'il n'avait reçu d'autres blessures que celles que lui avaient faites les exécuteurs des basses œuvres de la bande noire; qu'il suffisait de remettre à leur place tous les morceaux brutalement arrachés et que si les nouveaux possesseurs de ces dépouilles consentaient à s'en dessaisir, rien ne serait plus facile que de rendre au monument détroussé son aspect et sa beauté première, C'est à quoi, pendant des années, avec un zèle, une ténacité, un tact et une piété admirables s'employa dès lors M. Fenaille, Il eut vite fait de suader les mus înit une coquetterie empressée à lui promettre la restitution de Jeanne de Balzac. Le Louvre, dont les lois et règlements auraient pu contrarier les intentions et les désirs, ne rencontra aucun empêchement à « déposer » dans une propriété nationale les morceaux qu'il avait acquis pour les sauver au passage, du jour où M. Fenaille, complètant par son geste de suprême désintéressement, le sauvetage qu'il avait entrepris, eut fait don à l'Etat du château de

Le 13 septembre 1913, au cours de son voyage en Limousin-Quercy-Périgord, le Président de la République venait prendre possession pour plus tard, au nom de la France, de ce présent magnifique et remercier le donateur. Je me souviendrai toujours de cette journée. Les circonstances m'y ont fait jouer un rôle improvisé et très au-dessus de mon mérite, dont je reste reconnaissant à M. Fenaille de m'avoir fourni les moyens de me tirer sans accroe. Il était arrêté qu'au cours de sa randonnée, le Président ne serait l'hôte que des Conseils Généraux, des Chambres de Commerce et des Syndicats d'Initiative. Cette règle ne supportant aucune dérogation, le déjeuner de Montal fut censé offert par le Syndicat d'Initiative de Cahors et du Quercy dont j'étais le secrétaire général. Mon président suivait le cortège depuis Brive, C'est donc à notre trésorier et à moi que revint le soin d'aller en apparence receyoir Mme et M. Poincaré, Mme et M. Kiotz et leur

suite à la porte de Montal. Arrivés la veille au château, nous y fûmes hébergés et comblés de soins. A la veillée, nous fûmes associés à la fixation de l'emplacement des convives pour le déjeuner présidentiel. M. Léon Bérard, alors soussecrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, dirigeait cette opération délicate. J'appris quelles précautions exige la distribution d'un couvert quand il s'agit de placer autour du chef de l'Etat, des ministres et des autorités, des personnalités telles que Rodin, MM. Henri Lavedan, Henri Martin, Héron de Villefosse, Michel, Mouliérat, Paul Boncour, Mollard et cinquante autres... Le lendemain, j'étais aux côtés de M. Fenaille quand le Président mit pied à terre à l'entrée de la cour d'honneur. Puis je pus disparaître dans la foule des invités et. libre de tout souci, prendre ma part de la visite de Montal présenté à M. Poincaré et à son cortège par le châtelain lui-même. Ce fut une

heure de délice et d'enthousiasme! Une autre mission m'était réservée, celle de présider le repas de la Presse. Le grand salon du premier étage était affecté au déjeuner du Président, de sa suite et des invités

de M. Fenaille et du Syndicat d'Initiative. Au rez-de-chaussée, dans la salle des gardes, trois tables de 24 couverts chacune réunissaient les journalistes devant un menu identique à celui des convives d'en-haut. On m'avait prévenu, d'ordre du protocole, de la prohibition de tout discours. Mais allez faire entendre raison sur ce chapitre aux 72 gais compagnons, assez bavards de leur naturel et par métier, que j'avais l'honneur d'avoir momentanément sous ma coupe. A peine avait-on versé, après le vin d'Anjou, celui de Lorraine, que déjà on exigeait de moi un J'eus beau me défendre. On prétendit avec ensemble que les décisions que j'invoquais n'étaient valables qu'à l'étage supérieur. Et quand le champagne coula, je me levai, la main au collet si j'ose dire, et dus prononcer quelques mots, auxquels M. Gaussorgues, syndic de la Presse parisienne, répondit par la plus spirituelle et la plus aimable des improvisations, Est-il nécessaire d'ajouter que le protocole ne me tint pas rigueur d'une violation de consigne dont je lui fis sans tarder l'aveu par le bienveillant canal du colonel Pénelon ?..

Plus récemment, j'ai eu le privilè-ge d'assister à Montal à une autre somptueuse et charmante réception, celle de la Société archéologique de France par M. Fenaille, membre de l'Institut, par sa famille et par M. Maurice Colrat, glors sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil.

Chaque fois que l'heur m'est offert de traverser le beau pays viscontin, je fais un nouveau pélerinage à ce château. Il est aussi aimable à visiter dans sa quasi-solitude des rares jours où les touristes font défaut que quand des caravanes l'envahis-

L'intérieur n'atteint point à la splendeur des deux façades dont Jean de Bonnefon après les avoir nommées « le plus pur chef-d'œuvre de la Renaissance française » n'hésite pas à dire que, surtout pour ce qui est de la frise : « les palais royaux et les fiers châteaux de la Loire n'ont rien de comparable! » Franchie la ravissante porte d'angle de la cour, de superbes morceaux de sculpture s'offrent néanmoins aux regards. D'abord l'escalier que M. André Michel décrit en ces termes : « Le rectangle formant cage est divisé sur son plus grand côté par un mur où viennent s'appuyer les marches, mais qui, par une conception d'une originalité et d'un effet charmants, s'ouvre, à chaque étage, en larges baies soutenues par des piliers et laissant voir l'étage inférieur. A la partie supérieure de l'escalier, ces piliers supportent deux travées de voûtes à nervures et à clefs s'apuyant aux murs latéraux sur des culs-de-lampe. Le revers de chaque marche (il y en a soixante-quatorze) est veyêtu d'une ornementation, qui va s'enrichissant, dans un crescendo triomphal à mesure que l'on approche de l'étage noble, du piano nobile comme disent les Italiens. Tout cela est d'une grâce, d'une science et d'une invention également admirables. Un badigeon recouyrait la pierre et les murs. Un nettoyage délicat a rendu à la pierre de Carennac des piliers et des mar-

ments, toute leur beauté... » Si M. Maurice Fenaille trouva l'escalier intact, à la saleté près, il n'en fut pas de même des appartements. Les mercantis d'art avaient accompli ici encore leur besogne. Les deux grandes cheminées de la salle des gardes et du salon du premier étage avaient été vendues la première au baron Michel Gunsbourg, la seconde au baron Hirsch, Cerie-ci, que surmonte la fameuse biche couchée, est revenue indemne à sa place. De l'autre, un excellent moulage restitue à nos yeux les délicates splendeurs, comparables en miniature à celles de la frise, et par l'harmonie de la composition et par la finesse des détails. Comme dans la cour, Jeanne a accolé ici à l'initiale de son nom celle de son fils Robert, pieusement et indéfiniment. Elle a mis ses armes, celles du mort, près de celles de Nine et de son grand'père accouplées. Et c'est encore, en images héraldiques, une mélancolique assemblée de famille devant laquelle l'énergique mais inconsolable maman dut rêver souvent, dans la lumière affaiblie tombant des vitraux et à la

ches, aux stucs anciens des revête-

lueur dansante émanée de l'âtre. Je ne décrirai point les aménagements que M. Maurice Fenaille a restitués à Montal restauré, la discrète somptuosité qu'il a mise à meubler et à parer cefte maison pour la jole de ses hôtes et celle aussi des visiteurs de passage. Je termine en empruntant encore à l'article de M. André Michel, deux fois déjà mis à contribution, sa propre finale:

« Une série de belles tapisseries, quelques meubles du xviº siècle, une suite de vitraux presque contemporains du château, ou postérieurs à peine d'une trentaine d'années, quelques œuvres d'art accrochées aux murs, ont suffi à rendre la vieille demeure habitable. Et la voilà, par la libéralité de son sauveur, à jamais préservée de la cupidité et de la brutalité des hommes, restituée par un bon Français à la France, définitivement incorporée à ce patrimoine idéal amassé par le génie des pères, qui reste, en dépit des négations des ignorants, bien mieux qu'une parure, une des réserves et des forces de l'avenir, »

Eug. GRANGIÉ, Délégué départemental du T. C. F.

Enseignement Primaire Supérieur

M. Gasquet, professeur-adjoint à l'Ecole primaire supérieure de St-Céré, est rangé à dater du 1er octobre 1923, dans la 5° classe.

### Toujours des heureux !

Nous apprenons avec plaisir que Mme Castelnau Marie, demeurant 7 rue de la Halle à Cahors, sociétaire de: La Française Capitalisation: société Mutuelle d'épargne et de prévoyance (Entreprise privée assujet tie au contrôle de l'Etat), vient de voir sortir au tirage du 15 mars dernier le titre d'épargne de 2.000 francs, dont elle était depuis onze mois seu lement la titulaire prédestinée.

Ce remboursement a été effectué par Mme Laur demeurant 7 rue des Boulevards, Agent Général, de cette société en notre ville à qui toutes demandes de renseignements peuvent être adressees.

Toutes nos félicitations.

### Courses de Gramat

Le ministre de l'agriculture vient d'accorder une subvention de 8.200 francs à la Société des Courses de Gramat, pour l'année 1924.

### Faiseuses d'anges

Poursuivant son enquête, M. le juge d'instruction vient de délivrer un mandat d'arrêt contre deux jeunes époux demeurant dans le canton de Luzech. C'est la femme Devanceau qui a « opéré » la jeune femme, Ils ont été écroues.

### La bande de Flaugnac

Lundi, 24 mars, comparaîtront devant la Cour d'assises de la Corrèze, Tulle. Vérines et Lalanne, de la

bande de Flaugnac. Vérines et Lalanne doivent répondre de la tentative de meurtre qu'ils ont commise sur la personne du pharmacien Gourdal, de Brive.

Vérines sera défendu par M° Xavier Gisbert, l'éloquent avocat du barreau de Cahors.

### Cour d'assises du Lot

La session des assises du Lot, 1º trimestre, s'ouvrira à Cahors le lundi 24 mars à midi, sous la présidence de M. Touzet, Conseiller à la cour d'Appel d'Agen, assisté de MM. Gri-mal et Treich juges au tribunal civil

Deux affaires seront jugées. 1º Lundi ; Incendie volontaire, L'accusé est le nommé Jacques Pechberty, 75 ans, propriétaire à St-Jean-Ministère public : M. Dirat, substi-

Défenseur : Mº Faugère, du barreau de Figeac. 2° Mardi ; Meurtre, — L'accusé est le nommé Vistour, propriétaire à Glanes inculpé d'avoir tué le canton-

nier Mazet. Ministère public: M. Dirat, substi-

Défenseur ; Me Lacaze, du barreat

# « LES OPPRIMÉS » Raquel Meller

Quelle réelle émotion d'art j'ai ressentie en voyant cette jeune artiste. Son joli visage si émotionnant exprime toutes les phases d'un cœur qui passe de la joie à la douleur, du calme à la terreur, de la vie à la mort. Raquel Meller est une artiste de grande race. Je voudrais exprimer publiquement ma reconnaissance de l'heure inoubliable que je lui dois.

SARAH BERNHARDT.

# Cylindrages à Vapeur

Opérations probables dans la semaine du 24 au 29 mars 1924

Répandage et cylindrage sur les voies ci-après désignées :

Chemin de grande communication n° 44, de 5 k. 200 à 5 k. 700 (à Lou-

Chemin de grande communication n° 18, de 48 k. 000 à 50 k. 100 (vers St-Martin-le-Redon); Chemin de grande communication

n° 13 b, de 7 k. 000 à 7 k. 880 (yers Lamothe-Cassel); Route Nationale n° 20, de 56 k. 501

à 56 k. 605 (à Frayssinet-le-Gourdon-Chemin de grande communication n° 20, de 27 k. 500 à 88 k. 500 (sor-

tie sud de Cahors); Chemin de grande communication nº 11, de 0 k. 000 à 0 k. 300 (aux

Sept-Ponts): Chemin de grande communication nº 4, de 8 k. 600 à 9 k. 300 (vers Saint-Cristau);

Chemin de grande communication n° 4, de 7 k, 400 à 7 k, 876 (abords de Castelnau).

# Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 10 au 15 mars 1924, a été la sui-Nombre de placements locaux à

demeure: 4 hommes, 2 femmes. Interlocaux: 16 hommes, 2 fem-

En extra: 4 hommes. Demandes d'emploi non satisfaites: 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites: 11 hommes, 5 femmes.

### La production du lait L'Officiel publie une enquête rela-

tive à la production du lait en France. Voici pour le Lot les renseignements suivants: Production de lait de vaches. En 1913, 240.000 hectol.; en 1923,

250.000 hectol. Quantités de lait utilisées pour l'alimentation des veaux. - En 1913, 195.000 hectol.; en 1923, 200.000

Quantités de lait utilisées pour la transformation en beurres. En 1913, 6.800 hectol.; en 1923, 7.000

Quantités de lait utilisées pour la transformation en fromages. 1913, 3.400 hectol.; en 1923, 4.000

# Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le moi de février 1924:

Quantités de vin enlevées des chais des récoltants : 18.711 hectol. Quantités de vin soumises au

droit de circulation : 15.893 hectol. Stock commercial existant chez les marchands en gros : 7.680 hectol.

# Tribunal correctionnel

Audience du 20 mars 1924

Vol. de Bicyclettes

Vol. de Bicyclettes

Le nommé Rey (Marie-Paul-Gabriel), 26
ans, sans domicile fixe, est poursuivi pour
vol de 2 bicyclettes au préjudice d'ouvriers
travaillant sur les chantiers de la ligne Cahors

Moissag

à Moissac.
Rey a des antécédents déplorables, il a subi plusieurs condamnations, ce qui n'est pas fait pour lui attirer l'indulgence du Tribunal qui le condamne à 4 mois de prison et prononce la peine accessoire de la rélégation

gation.

Coups et blessures

Un propriétaire de Lasbouygues (commune de Bélaye), nommé Henri D..., 50 ans, est inculpé de coups et blessures sur la personne de son voisin Rajade Alfred. Il est condamné à 16 francs d'amende.

Mouillage de lait

La nommée St-Martin (Marie-Anne), épouse Bru, 65 ans, propriétaire à St-Martin-Labouval, vend le lait de ses vaches, mais l'analyse a révélé qu'elle le mouillait dans la proportion de 25 0/0.

Elle est condamnée à 25 jours de prison avec sursis, à 300 fr. d'amende, à l'affichage et à l'insertion du jugement.

Affaire de Lasbouygues (commune le la prison du jugement).

AFFAIRE DE COUPS
M. Lafourcade, boucher à Montcuq, a assigné devant le Tribunal correctionnel, les époux Dutil-Bousquet, de Lebreil, à raison de coups qu'ils lui ont portés.
A l'audience du 13 mars les époux Dutil-Bousquet ont demandé la nullité de procédure pour divers motifs.
Le Tribunal déboute ceux-ci de leur prétention et renvoie l'affaire au 17 avril.

EXCITATION DE MINEURS A LA DÉBAUCHE AFFAIRE DE COUPS

tention et renvoie l'affaire au 17 avril.

EXCITATION DE MINEURS A LA PÉBAUCHE
Le Tribunal renvoie à une addience ultérieure son jugément dans une affaire d'excitation de mineurs à la débauche. Une femme Bricout, réfugiée à Cahors, qui, avec sa
fille mineure se livraient à la prostitution
dans un débit de boissons de la rue des
Boulevards, la tenancière de ce débit, la
femme D... et un nommé L... Maurice, de
Thédirae sont poursuivis. Thédirac sont poursuivis. Audience du 21 mars 1924

# Dans son audience de vendredi, le Tribu-nal condamne à 100 fr. d'amende, un chas-seur de Luzech pour avoir chassé sans per-mis et prononce la confiscation du fusil,

DÉLIT DE CHASSE

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 15 au 22 mars 1924 Maissances

David André, à Bégous. Dissès Léon, rue Feydel, nº 8, Eon Odette, rue Président Wilson. Campo Joséphine, rue Président Wil-

Décès Espéret Adrien, cultivateur, 53 ans,

Grès Marie, veuve Roux, s. p., 59 ans, Boulevard Gambetta, 64. Vidal Elie, cultivateur, 48 ans, rue

Président Wilson.

ATTENTION ! Les beaux jours arrivent et combien sont délicieuses les promenades à la campagne, mais combien aussi sont nombreux les envieux quing peuvent se progurer ce plaisir faute des moyens de se déplacer pour visiter les

beaux sites environnants.

Mesdames, Messieurs, ce problème peut etre résolu, mais il est temps d'y penser. Voyez donc en 3º page les prix avantageux qu'offrent les Grands Magasins de Nouveautés du Printemps, 9 et 11, rue du Maréchal Foch, pour leur réclame de vélocipédie du 24 mars au 31 mars et n'hésitez pas pour en profiter.

# CHRONIQUE SPORTIVE

# Concours de tir départemental

Le 5 juin prochain, un concours de tir sera organisé à Cahors entre toutes les sociétés agréées du département du Lot. Catégories des tireurs ;

Catégorie A: Anciens militaires des ré-serves ou libérés de tout service militaire. Catégorie B: Jeunes gens agés de 16 ans au moins n'appartenant ni à l'armée active ni à ses réserves. Délégations : Chaque société délèguera

pour la représenter quatre tireurs de chaque catégorie, appartenant à la société depuis le le janvier 1924. Adhésion des sociétés; A faire parvenir pour le 4 avril au plus tard au Chef de service départemental, Caserne Bessières, Cahors.

Pour l'organisation du Concours, des instructions détaillées seront envoyées aux Présidents des S. A. G. présentant des délé-

Le Capitaine Picard, Chef de Service départemental d'Education physique : Signé : PICARD.

# Vel-auto-lotois

Les membres de la Société Auto-Vélo-lotois sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu samedi soir, 22 mars à 8 h. 1/2, au siège de la Société (Café du Midi).

### \*\* AVIRON CADURCIEN

GRANDE SOIRÉE DANSANTE Cette soirée, tant attendue par les Cadurciennes et les Cadurciens, est définitivement

organisée pour jeudi 27 mars, au Palais des Fêles, à 9 heures du soir.

Bien que décidée un peu à l'improviste, cette fête promet d'être des plus brillantes, car rien dans son organisation n'a été négligé, et l'attention de tous s'est fixée sur tous les points du programme.

les points du programme.

Disons d'abord que les mères de famille qui accompagneront les danseuses admises gratuitement.

Les organisateurs tiennent à faire connat tre à toutes et à tous que les personnes nou masquées ou non déguisées seront admises, mais devront avoir à l'épaule gauche, si elles désirent données pour con-

mais devront ayoir à l'épaule gauche, si elles désirent danser, un flot de rubans aux couleurs blanc et bleu.

A 10 heures 30, un grand défilé des travestis aura lieu autour de la salle, afin de permettre au Jury la juste distribution des trois prix annoncés par les affiches.

A minuit, les masques devront être enlevés, et il sera procédé au tirage de la Tom-

qui évolueront au Farais des Fetes, buffet sera organisé de manière à nter les plus difficiles. un une salle spéciale offrira à certains es moins bruyantes, mais peut-être... offtables.

rofitables. d'éviter tout désordre, un contrôle d'éviter tout desorure, un contrôle interdira à toute personne, dont la u le genre laisseraient à désirer, l'en-

qu'on le voit, l'Aviron Cadurcien a possible pour donner satisfaction à possible pour donner satisfaction à parmetire au Palais des Fêtes de des réjouissances exceptionnelles les personnes amies ou qui s'intéresà ses destinées.

# Postes et Télégraphes NOUVEAU SERVICE

Les abonnés au téléphone ont généralement intérêt à être renseignés ur les appels téléphoniques dont ils euvent être l'objet pendant leur bsence lorsqu'il ne reste personne à

domicile pour répondre à ces appels et cela, qu'il s'agisse d'une rle absence ou d'un déplacement de quelque durée (vacances, voyage de que que con le contra de la contra del la contra de la contra del la contra del la contra de la contra del la cont besoin que l'Administration vient de réorganiser sur de nouvelles bases service dit « des abonnés ab ents » établi par la loi du 27 déembre 1923.

Tout abonné au téléphone peut user des maintenant de ce service en acquittant: soit une redevance de 1,25 par journée d'absence, soit en rontractant un abonnement de 1 mois au taux de 10 fr., de 3 mois au aux de 20 fr.; de 1 an au taux de 60

Ce service permet à toute personne abonnée simultanément au téléphoet au service des « abonnés absents » de faire connaître à ses corespondants, sans taxe supplémenaire, et par l'intermédiaire du poste entral d'attache.

1º la durée de son absence ; 2° sa nouvelle adresse et le cas chéant le n° d'appel de la personne will a chargée de le remplacer. Et, novement une taxe supplémentaire

a) 0 fr. 25 par série de 10 numéros inscrits, de se faire communiquer à on retour la liste des numéros d'apnel des correspondants qui l'ont demandé pendant son absence. b) 0 fr. 50 par communication

crite, de se faire adresser également a son retour les messages, de 20 mets au plus, dictés par ses corresondants à son bureau d'attache.

Les avantages de cette nouvelle organisation n'échapperont certaineent pas aux usagers du téléphone eles à s'absenter. Pour tous renseignements complé-

entaires, s'adresser soit au réce veur du bureau téléphonique auquel abonné est relié ou au directeur Epartemental qui répondra par reour du courrier aux demandes for-

# PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 22 et DIMANCHE 23 Mars Matinée et soirée MATHOT, le célèbre interprète du « Comte

MATHOT, le bel officier de marine dans Jean d'Agrève »; MATHOT, l'emouvant interprète de « Etre ou ne pas Etre »

dans une œuvre bien française L'AUBERGE ROUGE ree du conte de H. de Balzac (6 parties) Le Prince Pistache, comique. MANDRIN (2º épisode).

# ROYAL-CINEMA SAMEDI 22 — DIMANCHE 23

ORCHESTRE

ha Fille des Chiffonniers grand succès populaire, tiré de la debre pièce d'Anicet Bourgeois et Ferdi-land Dugué. Ce film l'un des plus origi-laux qu'on ait vus depuis long temps aura de pertée formidable pour le public, il met en scène le Paris de 1850 et le monde ottoresque des chiffonniers.

erprétation tout à fuit supérieure eunit les noms de Mme Madeleine Guitty, qui a fan du rôle de la « Mère Moscou » une magistrale composition; M. Decœur, dans le rôle de « Bamboche »; Mile Blanche Montel, dans « Mariette »; Mile Eva Raynal, dans la divette « Théresa »; M. Créin. Crétilla, dans le personnage de « Dar-MM. Rolla Norman, Denebourg,

LE PONT DES SOUPIRS <sup>2e</sup> épisode) : **Le guet-apens** 

En douce, comique (2 parties). Actualités. ORCHESTRE

MASOIRS & LAMES GILLETTE APOLLO STAR et autres à partir de 9 fr.

A tout acheteur d'une douzaine de lames fails de remise à neuf de 12 lames. POPOVITOH, coiffeur pour dames 4, RUE MARÉCHAL-FOCH, CAHORS R. C., Cahors, nº 446.

# Arrondissement de Cahors

# Cazals

erécreative. — Nous rappelons que soir, dimanche, qu'aura lieu dans la espètes de la mairie, la séance réjeunesse qui s'est montrée particutat active au cours de cet hiver, et es rencontres avec les sociétés de l'être agréable aux nabitants.

sentation pour le proposition de la région par le sociétés de l'être agréable aux nabitants.

sentation pour le particular de la région pour le particular le

part on nous annonce pour di-prochain 30 mars, une grande fête dont le programme paraîtra inces-

# Anglars-Juillac

Conseil municipal. - M. Combarieu, se trouvant absent, le Conseil réuni, sous la présidence de M. s, adjoint au maire. e conseil adopte les inscriptions

Après une vérification, le Conseil approuve les mémoires présentés par les médecins et les pharmaciens pendant le deuxième semestre 1923.

Le Conseil donne un avis favorable à la création d'un marché-foire qui se tiendra au chef-lieu de cette commune le 29 octobre de chaque année.

### Monteug

Compatriote. - Nous apprenons avec plaisir que notre sympathique compatriote M. Brunies Pierre, actuellement receveur buraliste à Lalbenque, vient de recevoir la mé-daille militaire pour faits de guerre, avec effet rétroactif.

Nous lui adressons nos plus sincères féli-

Comice cantonal agricole de Montcuq. - Les membres du Comice sont instamment priés de vouloir bien assister à la réunion générale qui aura lieu, le dimanche 30 mars à 10 h. du matin (heure légale) dans une des salles de la mairie de Montcuq, siège social du Comice.

Ordre du jour : Lecture du pro-cés- verbal de la dernière séance; Admission de nouveaux membres Election des membres du bureau et des Commissions; Concours de 1924; Désignation des membres du Jury; Questions diverses.

Le Secrétaire Général: J. B. PLANACASSAGNE.

### St-Cirq-Lapopie

Obsèques. — Ces jours derniers décédait, à St-Cirq-Lapopie, M. Germain Roux, ancien facteur des postes. Pendant. 35 ans, M. Roux avait exercé ses

fonctions dans notre commune, à la satis-faction de tout le monde. Ses chefs le te-naient en grande estime et, dans la com-

mune, il ne comptait que des sympathies. Sa mort, qui fut soudaine, et que rien ne permettait de prévoir, car M. Roux paraissait jouir d'une parfaite santé, a provoqué à St-Cirq-Lapopie et dans les environs, où il était également très connu et estimé, de vifs et sincères regrets.

Ses obsèques ont donné lieu à une émou-vante manifestation de sympathie à l'égard de sa veuve et de sa famille, si cruellement éprouvées. Nous adressons à Mme veuve Roux, à son

fils, mutilé de guerre, concierge du lycée de jeunes filles de Cahors, à M. Roux, adjoint au maire de Pradines, à toute la famille, nos sincères condoléances.

# Arrondissement de Figeac

# Figeac

Encore une devanture défoncée. — Un ouvrier de la scierie Rieques, place des Tours, avait eu l'idée de mettre en marche le camion de l'usine, à traction à vapeur, dans le but de parfaire son apprentissage de chauffeur. Il s'ayança jusqu'au bas de la côte du champ de foire et là essaya de virer pour revenir à son point de départ. Par suite d'une fausse manœuvre, et n'ayant pu faire agir le levier de marche arrière, il s'engagea dans la rue du Pin et vint buter l'angle de la maison où se trouve le maga-sin de coiffure de M. Niaucel. Une partie du

mur a été démolie et toute la devanture du magasin a été emportée.

Il n'y a eu que des dégâts matériels assez importants. Le véhicule n'a été que légèrement endommagé.

Petite histoire qui finit bien. — Lundi soir, le bruit se répandait en ville qu'une jeune fille venait de vitrioler son amant et qu'elle s'était enfuie après l'accomplissement

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, ce drame n'a pas toute la gra-vité qu'on semblait lui donner.

La jeune fille, s'étant rendue chez son amant pour obtenir de lui une promesse, qui ne lui fut pas accordée, a, en effet, jeté à la face de ce dernier le contenu d'une fiole de vitriol. Le jeune homme n'a été que légèrement atteint et ses blessures, nous a-t-on courté cont sans gravité.

assuré, sont sans gravité. On dit même que la jeune fille, prise sans doute de remords, serait revenue aussitôt pour soigner sa victime avec le plus grand dévouement. La justice n'a pas été saisie de cette

Concert public. — Voici le programme du concert qui sera donné dimanche 23 courant, de 16 h. 30 à 17 h. 30, par l'harmonie Les Artisans Réunis, sur la place de la Rai-

1. Maester-Loufoc, allegro (Bouchel); 2. Rip, ouverture (Planquette); 3. Fruit défendu, valse (Berger); 4. Phi-Phi, sélection

Objets perdus. — M. Auriac, propriétaire à Bagnac, a perdu le 15 mars, au foirail, de 16 à 17 h., son portefauille contenant une certaine somme et prie la personne qui l'a trouvé de vouloir bien le porter au Commissariat de police où il lui sera donné une récompense.

Pharmacie de service. — Dimanche 23 mars la pharmacie Bariat assurera le service pendant toute la journée.

Etat civil. — Semaine du 14 au 18 mars. Décès: Dourmes Irma Louise, âgée de 76 ans, 28, place Vival; Sol Pierre Germain, âgé de 32 ans, à l'hospice, rue d'Anjou; Saleille Marie Jeanne, âgée de 3 ans 1/2 à la Degarrie, commune de Figeac; Rosier Polarminie, âgée de 88 ans, route de Ceint d'Eau.

Publication de mariage. - Entre Jean Albert Boyer, marchand forain à St Céré Lot, majeur, et Marie Louise Ouvrard, marchande foraine à Figeac, mineure.

Probité. — M. Berlhomie, gérant de la Ruche, rue Gambetta, a trouvé sur la route de Loupiac, un portefeuille contenant une certaine somme qu'il a déposée au bureau Nos félicitations.

# Marcilhac

Une visite. - Marcilhac a eu la visite, lundi 17 mars des délégués départementaux de la Fédération des planteurs de tabac.

Les agriculteurs de la localité avaient aménagé une vaste salle pour offrir un vin d'honneur aux quatrevingts représentants des planteurs de tabac français. Ceux-ci, retardés en route, ne purent arriver ici qu'à six heures du soir. Un dîner, rapidement improvisé, fut servi par les soins de l'hôtel Marcenac. Au champagne, M. Raymond Pradines, maire et président du syndicat des planteurs de Marcilhac, souhaita la bienvenue aux sympathiques visiteurs. Il rappela que si les planteurs ont maintenant une forte organisation leur assurant le respect des pouvoirs publics, ils la doivent au militant Couderc, qui, en des heures difficiles, élabora

le plan de la vaste association. C'est de Marcilhac, en effet, que partit le mouvement syndical, qui gagna de proche en proche tous nos départements planteurs.

### Cahus

Association syndicale. - M. le Préfet du Lot a autorisé la constitution d'une association syndicale pour l'exécution des travaux d'amélioration sur le chemin rural n° 1, dit de Bordeaux à Aurillac », 2° partie, dans la commune de Cahus. BETTER TO THE TOTAL SECTION OF THE S

# Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

Pharmacie ouverte. — C'est la pharmacie Pons qui assurera le service après-demain lundi 24 courant,

Union sportive Gourdonnaise. - La course de 100 km. que nous avons annoncée

pour le 7 avril sera courue le dimanche 6 avril uniquement à Gourdon. L'erreur vient du secrétaire qui s'était trompé sur la date ainsi qu'en témoigne sa communication écrite,

On demande un lavoir. - En raison des On demande un lavoir. — En raison des difficultés que l'on a de faire laver le linge la population verrait avec plaisir que le Conseil municipal s'occupât de faire construire un lavoir central, en ville.

La grande place du foirail aux porcs paraît recueillir le plus grand nombre de suffrages pour cet emplacement.

Qu'on ne nous objecte pas que l'eau peut venir à manquer.

Cette raison ne serait acceptée par per-

Nul n'ignore à Gourdon que le trop-plein coule à pleins bords, sans être utilisé, pendant au moins 8 mois de l'année et que si on fermait le réservoir, le soir, pendant les mois d'août et de septembre pour éviter que certains noctambules n'arrosent copieusement leurs jardins la nuit en faisant couler continuellement per bourse pur le continuellement per bourse de l'actorie de l'a continuellement nos bornes-fontaines, nous n'aurions aucune crainte de manquer d'eau, même pendant les périodes de sécheresse.
Cette amélioration s'impose donc au plus
tôt. Les lavoirs actuels sont trop éloignés
et le parcours en est trop pénible
Nos braves ménagères ont bien droit
qu'on songe un peu à elles.

# Peyrilles

Vicinalité. — Une association syndicale pour l'amélioration du chemin rural de Maurel (commune de Peyrilles), s'est constituée et a été autorisée par arrêté préfectoral.

### Dégagnac

Les flambées recommencent. - Cette semaine un grand bois situé aux portes du village du « Mas-Blaire » commune de Dé-gagnac, a brûlé. Cet incendie dont les câuses sont encore inconnues, aurait fait cou-rir un grand danger aux fermes voisines si on n'était parvenu à s'en rendre maître à

temps.

De divers points de la commune d'autres incendies de bois en landes ont été aperçus en direction du Dégagnazés, Commune de Peyrilles et de Concorès.

Cos flamhées qui se renouvellent périodi-

Ces flambées qui se renouvellent périodiquement, sur excitent l'esprit de la population qui demande que les mesures les plus énergiques soient prises pour que cessent ces fléaux tous les ans renouvelés.

# A VENDRE DE SUITE

Belle Maison bien située pour tous commerces avec fournil attenant, four « Guiron », moteur « Gardner », pétrin « Rapide », etc. Boulangerie tenue depuis 1876

Pour 50.000 fr. avec 25.000 fr. comptant S'adresser à M. ROQUES, à LABASTIDE-MURAT (Lot)

# Chambre des Députés

Séance du 21 mars 1924 MATIN

La Chambre continue la discussion du projet de loi relatif à l'organisation de l'armée. Elle vote les divers articles relatifs à l'armée coloniale et à la cavalerie, ainsi que les articles concernant l'administration de l'armée. L'article 69 autorisant le Ministre de la guerre à mettre en congé définitif après 30 ans de service, 2.000 efficiers supérieurs d'infanterie qu de cavalerie est voté. L'ensemble du projet de loi est voté. semble du projet de loi est voté.

La Chambre discute le projet de loi retour du Sénat, ayant pour objet la réalisation d'économies et la création de nouvelles res-

d'économies et la création de nouvelles ressources fiscales.

MM. Bonnet, Israël, Herriot prennent part à la discussion générale. M. Herriot se félicite de la hausse du franc depuis le vote du projet par le Sénat. M. Bokanowski constate que le budget est équilibré.

Aussi l'étranger ayant la certitude que le déficit de notre budget sera effacé, nous rendra sa confiance et le pays va sortir des épreuves qu'il a traversées.

Les divers chapitres sont votés et l'ensem-

Les divers chapitres sont votés et l'ensem-ble du projet est adopté par 374 voix contre

# Sénat

Scance du 21 mars 1924

Le Ministre des finances dépose le projet fiscal et financier voté par la Chambre. Le projet est renvoyé à la Commission. La discussion est renvoyée au lendemain.

# Le franc monte toujours

Le franc poursuit son mouvement de Vendredi, la livre a reculé de 84 fr. 13 à 82 fr. 45, et la dollar de 19 fr. 60 à 19 fr. 15.

CARBURE DE GALCIUM du Comptoir Français de Carbure de Calcium

Agent dépositaire pour le Lot L. TAILLADE, à Gourdon

Voitures d'Enfants L. MIQUEL, Sellerie 10, rue Clemenceau

Bel assortiment de Voitures d'Enfants de qualité supérieure dans tous les prix REPARATIONS ET ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

# ON DEMANDE

R. C., 1208, Cahors.

Jeune Employé ou Garçon de magasin S'adresser à M. François SALANIÉ Mercerie en gros

Rue Gustave-Larroumet, 4

# DERNIÈRE LOCALE INCENDIE

Un violent incendie s'est déclaré, ce soir, vers 1 heure 1/2 dans l'établissement des sœurs de Nevers, rue Jean-Caviole.

Avec une rapidité inouïe les flam-mes ont gagné toute la partie supérieure centrale du bâtiment.

Au moment où nous mettons sous presse, les secours s'organisent et on espère pouvoir limiter le foyer de l'incendie qui eût été terriblement dangereux s'il se fut déclaré au milleu de la nuit.

A 2 heures toute la toiture de la Chapelle et du logement de l'aumônier était détruite.

Paris, 11 h. 55.

Mort d'un sénateur M. Gazelles, sénateur du Gard, est décédé la nuit dernière à Paris.

# Il était âgé de 64 ans.

Faux billets suisses La police de Genève a constaté que de nombreux faux billets de banque de cent francs Suisses ont été mis en

Ils provenaient d'Allemagne.

Bagarre sanglante à Hambourg De Hambourg: Un cortège de 4.000 communistes, au sortir d'une réunion s'est heurté, au centre de la ville, à un barrage de policiers qui

ripostèrent aux injures par des coups Plusieurs communistes ont été

# Le vote des femmes

M. Joseph Patureau-Mirand, député de l'Indre a demandé au ministre de l'intérieur qu'elles sont les mesures qu'ils comptent prendre pour que les droits électoraux des françaises soient enfin reconnus.

# Le comité des Experts

Le Comité des experts entendra, au début de la semaine prochaine le président de la Reichsbank au sujet des derniers détails concernant le projet de banque allemande d'émission et de l'emprunt international gagé sur les chemins de fer alle.

# Les Soviets et la Chine

De Londres: Le gouvernement britannique est inquiet de l'attitude menaçante des Soviets envers la Chine. Les agents britanniques signalent une grande activité militaire en Russie asiatique où arrivent des quantités d'armes et de matériel.

A Angora

Plusieurs députés ont déposé, à l'Assemblée d'Angora, une motion demandant que l'ex-Kalife soit déclaré traître à la patrie.

Le franc monte toujours A onze heures la livre cote 81,50 et le dollar 18,96.

# Graines potagères et fourragères Pommes de terre de semence

P. NOYER Grains - Engrais CABESSUT (Cahors)

# A VENDRE 1 Moto TERROT

Très bon état - Marche parfaite Prix: 1000 fr. Pour voir et essayer S'adresser à M. DELTEIL, ARCAMBAL

RELIGIEUSE donne secret pour guérir. Pipi au lit et Hémorroides, Maison Méra, à Nantes.

TELEPHONE Nº 04

Prix fixe

GRAND CHOIX DE CONFECTIONS

pour Dames et Hommes

RAYON SPÉCIAL

ET DE

Première Communion

de Corbeilles de Mariage

# A NOS LECTEURS

En recommandant la Quintonine à nos lecteurs nous leur donnons une excellente recette grâce à laquelle chacun peut faire lui même, pour 2 fr. 75, un litre d'ex-cellent vin fortifiant et guérir de cette façon la fatigue, la faiblesse et l'anémie. Le flacon de Quintonine, dose pour faire un litre de vin fortifiant, 3 fr. Pharmacie Orliac à Cahors.

# PATRIMOINE

Grande Compagnie Française ACCIDENTS-VIE

Compagnie d'Assurances la plus libérale Offrant toutes garanties de stabilité

Tarifs très avantageux

ASSURANCES AGRICOLES. Proprietaires, garantissez votre personnel ASSURANCES Chevaux, Voitures,

Automobiles, Camions. ASSURANCES pour toutes industries, Entreprises.

ASSURANCES-VIE. Dotale, mixte et viagères. Dot pour les enfants.

S'adresser à M. DELFAU, directeur particulier, 20, rue Nationale, CAHORS

# Four ACHETER en Toute Conflance

CIERGES pour 1re Communion. Cierges pour Sépultures et Dévotions. CIERGES Liturgiques et Cire. Bougies en Cire pour Souches.

BOUGIES en Stéarine pure saponification. Articles d'ILLUMINATION divers pour fètes publiques Bannières Jeanne d'Arc. S'ADRESSER A LA

# Fabrique P. PÉNELO! Ancienne Maison SEGUELA, fondée en 1743 et Maison MAZELIE réunies

3, Rue Nationale, 3 (En face la Halle) + CAHORS + Fournisseur

Reprise ou refonte de débris de Cierges COURONNES MORTUAIRES

Mlle Marie BLANC

des principaux Etablissements religieux

M.BLANC, armurier, successeur 83, boul. Gambetta - CAHORS PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Membre du Jury et Hots Concours LA GUÉRISON certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote M. GLASER le grand Spécialiste de Paris, boulevard Sébastopol, 44 (anct no 63).

Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps Médical, assure séance

tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

EN VOICI DES PREUVES:

Nous autorisent à publier leur nom : M. CONTRESTY D., à Faillières, par Fronton (H.-G.), hernie guérie.
M. LAFFONT Arnaud, à Pellebaye, par Astaffort (L.-et-G.), hernies guéries.
M. LACCASAGNE E., à Blouzon-Serian, par Marciac (Gers), anfant bassis serian.

par Marciac (Gers), enfant hernie guérie. Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuite-

ment l'essai de ses appareils. Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à: CAHORS, 1° avril, Hôtel de l'Europe. CAUSSADE, lundi 7 avril, Hôtel Larroque.

ROUVELLE CLINTURE VENTRIÈRE pour Déplacement tous organes TRAITE DE LA HERNIE franço sur demande à M. GLASER, 44, bouleverd Sébastopol, PARIS.

### A l'École Primaire Supérieure de Luzech ON DEMANDE Une Cuisinière forte et sérieuse

Références exigees au point de vue Travail et Conduite S'adresser au Directeur de l'Ecole

Entreprise Générale d'Electricité Electricité dans toutes ses Applications Pose et Réparations de Moteurs Electriques à Basse et Haute Tension

# Installation de Sonneries et Téléphones Pose de T. S. F. BARTHELEMY

Mécanicien-Electricien Boulevard Gambetta, 109, CAHORS ATELIER DE RÉPARATIONS - BOBINAGE RÉPARATIONS de POMPES en tous Genres Spécialité pour Groupes Moto-Pompes Electriques

TRAVAIL SOIGNÉ ET GARANTI

Davis pour tous Travaux sur demande

défient ainsi toute Concurrence.

La Maison vendant directement ses Prix

C TREASURED BEAT CONTRACTOR BEAT STANDARD STANDA VENTE EDREPARATIONS

Allez voir et Essayez

NOUVELLE Source FRANCAISE

de TOURISME

# chez ALIBERT & MURAT, GARAGE DU NORD

AGENT EXCLUSIF 4, rue des Cadourques, CAHORS. — TÉLÉPH. 81

**Белопанализанда на или на при на пр** 

Reg. Com., Cahors, No 369.

ENTRÉE LIBRE Prix fixe

CAHORS. - 9 et 11, Rue du Maréchal Foch. - CAHORS | NOS ATELIERS DE COSTUMES SEULE MAISON DE LA RÉGION

sur mesure pour Dames et pour Hommes se recommandent par les prix et le fini de leur travail

Vendant de tout et le meilleur marché

Du 24 au 31 Mars, Grand Mars and Country a

# Bibliographie



le Journal vraiment moderne et pratique de la Femme et de la Maison. Un An Chaque No de o fr. 50 Le No

contient: Un Bon-Prime de 1 tr.

à échanger contre des produits alimentaires de première marque.

Avec les patrons de la Mode Pratique, vous serez toutes vos robes. LA MODE PRATIQUE

rapporte 100 fois ce qu'elle coûte. 79, Brd St-Germain, PARIS. R C., Selne, 55-590-

### L'OPINION

Revue de la Semaine illustrée Paraissant tous les Vendredis

Sommaire du Nº 41 (Nouvelle série) Editorial: Les élections s'annoncent bien - Ce qu'on dit : Manœuvre sénatoriale. -- Remaniement ? M. Aristide Briand « libéral et to-

lérant ». — La première charrette. — Le duc de Luynes — L'ordre chez les savants. — Les cinq veuves. —
L'inventeur des allumettes. — Les
surprises de la greffe, etc.. — Affaires intérieures : Trygée : La situation politique et électorale : Pas-deCalais. — Pierre Villette : Le Parlement. — L. Marcellin : Les décrets-lois — Les vicissitudes du Cartel des gauches. — La politique dans les départements. — Au Sénat, etc... — Affaires extérieures : Jacques Chastenet : En Allemagne : les urnes et les armes. — Affaires économiques : Lucien Romier: Aspects psychologi-Lucien Romier: Aspects psychologiques de la crise des changes. Pierre Caziot: Les agriculteurs sont-ils des privilégiés devant l'impôt, — Visites et Promenades: Jehan Sennep: La terre ne tourne pas. — Littérature André Thérive: L'aventure et le fantastique. — Arts: P. C.: Les peintres et les sculpteurs du sport.

# Elections législatives 1924

\_ Sports. \_ Bourse.

Un bréviaire électoral. - Très rapidement, grâce à une cryptographie ingénieuse pratiquée depuis 1898, l'Argus de la Presse peut fournir le relevé typographié de tous les votes de n'importe quel député.

Pour la législature 1919-1924, les votes emis par un depute depasseront plus de 1.100.

# Médication lodotannique phosphatée

Rempiace l'Huite de Fois de Morus Prix du Flacon : 40 france

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacias Regis. Com. Cahors, Nº 32

Marche de La Villette 20 mars 1924

CHARLES NEWS MICH PARTY CONTROL OF THE CONTROL OF T					
ESPÈCES	ENTRÉES	RENVOI	PRIX PAR 1/2 KIL Les porcs se coten au 50 k, poids vii 1" qual.   2 qual.   3 qual		
CHOCKE CONTRACTOR	THE PROPERTY OF	Exprovisione:	EDROGENSON	CONTRACTOR NO.	орежениемы
Bœufs Vaches Taureaux. Veaux	1.764		3,10 5,10	2,80	2,10
Moutons	9.204 2.825	500 »	4,70	4.50 6,00	3,80 5,70

OBSERVATIONS. - Vente mauvaise sur les bœufs et les moutons, un peu plus facile sur les veaux et les porcs.

# Hôtel des Ventes 4, rue Blanqui, à CAHORS

Passez à l'hôtel des ventes vous y trouverez à des prix (vraiment d'occasion): machine à coudre format tailleur en bon état, balance 10 kg. dessus marbre avec série de poids cuivre et fonte, comptoir caisse pour épicerie avec moulin à café et à poivre, comptoir dessus marbre avec nombreux casiers pouvant servir pour épicerie ou salon de coiffure, série complète mesures en étain (un litre et au-dessous), vélos dame et enfant, voiture d'enfant, banquette avec dossier en cuir en très bon état (long. 2 m. 40), cuisinières, armoires, table ral-

longe, etc...

Ne pas oublier que l'on achète ou que l'on prend en dépôt pour la vente, se renseigner pour les con-

Ouvert tous les jours R. C. Cahors, nº 2258.

TRANSPORTS et DÉMÉNAGEMENTS

Ville et tous pays. - Prix réduits G. RIVIERE, Mécanicien, CAHORS A l'honneur de prévenir son ancienne clien-tèle qu'il vient d'ouvrir, Place Rousseau, « Mar-

tele qu'il vient d'ouvrir, Place Rousseau, « marché au bois », un magasin pour la vente, autos,
motos, vélos, enveloppes, chambres, boyaux et
tous accessoires divers. Toutes ces marchandises sont garanties de 1<sup>rs</sup> marque et vendues à
des prix défiant toute concurrence.

La maison fait crédit pour vélos (4 an).

pour autos (48 mois)

Acheteura !!! Avant d'acheter, rendez-vous compte

Toutes les réparations sont acceptées et faites dans les meilleures conditions.

Imp. Coueslant (personnel intéressé)

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

G CAHORS (Lot) 20

# INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL: 1, Rue des Capucins

ANNEXE:

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE ON PRIX MODERES

Le co-gérant : M. DAROLLE.

Etude de M° J.-B. SERINDOU, Avoué à Figeac (Lot), successeur de M° ALANCHE et BODIN

# Vente sur Saisie-Immobilière A SUITE DE SUBROGATION

Adjudication fixée au VENDREDI DIX-HUIT AVRIL MIL NEUF CENT VINGT-QUATRE. à QUATORZE HEURES, au Palais de Justice, à Figeac, Boulevard Président-Wilson

Monsieur Jean-Pierre VERBI

GUIÉ, entrepreneur de transport, demeurant à Teyssieu; Débiteur saisi ayant Maître FONTANGES pour avoué.

DESIGNATION

Immeubles à vendre

TELLE QU'ELLE RÉSULTE DU PROCÈS-VERBAL DE SAISIE ET QU'ELLE A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER DES CHAR-

1º Une bruyère sise au lieu dit « Monstre », commune de Teyssieu, d'une contenance d'environ un are, d'un revenu présumé de deux centimes, portée à la matrice cadastrale de Teyssieu sous le nucadastrale de Teyssieu sous le nule deux centimes au midi et une pièce à bâties de la commune de Teyssieu, sitions de l'article 703 C. P. C., renpli DIX-HUIT AVRIL MIL NEUF
voyé l'adjudication desdits immeubles au vingt janvier mil neuf cent
bles au vingt janvier mil neuf cent
vingt-deux.

En conséquence de ladite subro
deux centimes portée à la matrice
de Teyssieu, sitions de l'article 703 C. P. C., renbles au vingt janvier mil neuf cent
vingt-deux.

En conséquence de ladite subro
gation, en exécution de ce dernier un are, d'un revenu présumé de deux centimes, portée à la matrice cadastrale de Teyssieu sous le numéro 16 p., section A, sur la tête de Cher. Verbiguié Jean-Pierre, cordonnier L'e à Teyssieu;

centimes, porté à la matrice cadas- pold.

sous le numéro 953, section A, toujours sur la même tête (case 138 des

Cette maison est construite en pierres de maçonnerie ordinaire à chaux et à sable et est couverte de

Elle comprend un rez-ae-chaussée, servant d'atelier pour la pro-fession du débiteur saisi et en même temps de magasin de vente des

Ce magasin prend pied au midi sur la route de Teyssieu à Lavalde-Cère; au même aspect et prenant pied sur la dite route, est pratiquée une porte qui donne accès aux deux étages qui composent la maison et dont un grenier ou gaetas termine l'édifice.

Le premier étage comprend ainsi du reste que le deuxième étage deux

L'ensemble de cette maison con-Teyssieu; fronte du midi à voie publique, du sieu; 2° Un jardin sis au lieu dit couchant à Maison Bennet, dont il Ce « Teyssieu », d'une contenance sera ci-après parlé au numéro 7, d'environ cinquante centiares, d'un du levant à Monsieur Mayniel, bourevenu présumé de quarante-huit langer, et du nord à Taurand Léo-tuiles ;

Cette écurie confronte du Nord, de l'Est et du Midi à maison et grange de Madame Veuve Pressoire et du couchant à chemin public ; 6° Un sol et cour sis au lieu di de « Teyssieu », d'une contenance

d'environ vingt-cinq centiares, sans lésignation de classe ni de revenu portés à la matrice cadastrale de la Baptiste, usufruitier à Teyssieu.

a description suit:

chaux et à sable et est couverte de au jour fixé.

illes ; Suivant jugement, en date du Ayant ledit Maître SERINDOU Elle comprend un rez-de-chaus- vingt-six octobre mil neuf cent pour avoué constitué,

Le cahier des charges, clauses et conditions dressé par Maître NU-

VILLE, avoué poursuivant, pour nal civil de Figeac a subrogé la La publication dudit cahier des de Bretenoux (Lot), et Maître commune de Teyssieu sous le nu-charges, fixée au vingt et un octo-

méro 953 p., de la section A, sur la bre mil neuf cent vingt et un, a eu tête de Verbiguié Jean-Pierre, nu- lieu à cette audience et le jugement propriétaire, par Bennet André, dit qui a donné acte de la lecture et publication dudit cahier des char Sur une partie de ce sol est cons- ges a fixé l'adjudication desdits ruite la maison dont il va être immeubles à l'audience du vendreparlé au numéro 7 ci-après et dont di vingt-cinq novembre mil neuf par Monsieur FREGEAC, et, en cent vingt et un.

7° Une maison sise au lieu dit Suivant jugement, en date dudit et compagnie, et a fixé l'adjudica Teyssieu », d'un revenu matri- jour, vingt-cinq novembre mil neuf tion des immeubles saisis et c ciel de quinze francs, portée à la cent vingt-un, le tribunal civil de dessus désignés, à l'audience de matrice cadastrale des propriétés Figeac a, conformément aux dispo- criées dudit tribunal, du VENDRE

Suivant procès-verbal de Maître NEUCEL, huissier à Figeac, en date du vingt-neuf août mil neut cent vingt et un, dénoncé suivant exploit du même huissier en date du trente août mil neuf cent vingt et un, de neuf cent vingt et un, de neuf cent vingt et un, de neuf cent vingt et un, le nouf cent vingt et un, volume 123, numéros 17 et 18, par Monsieur le Conservateur qui a perçu les froits, Maître NUYILLE pour leur billes;

Ces ol de maison, qui à l'origine tête;

Ces ol de maison, qui à l'origine tons le numéro 693, section 6, tour plain des privation de classe ni de revenu et portée à la matrice cadastrale de Teyssieu sous le numéro 17 et 18, par Monsieur le Conservateur qui a perçu les froits, Maître NUYILLE pour leur addissipée et décrite sous le numéro 693, section 6, tour plain de l'un de l

Pierre MARC, créanciers subrogés. Suivant jugement, en date du

huit mars mil neuf cent vingt-quatre, enregistré et signifié, le tribunal civil de Figeac a subroge la dame Marie CAZES, veuve de Jean-dame Marie CAZES, veuve de Jean-dame Marie CAZES, propriétaire, sans civil de Figeac, où chacun peut en profession, demeurant à la Garis-profession, demeurant à la Garis-profession, demeurant à la Garis-de la civil de Figeac a subroge la dame Marie CAZES, propriétaire, sans profession, demeurant à la Garis-de la civil de Figeac a subroge la dame Marie CAZES, propriétaire, sans profession, demeurant à la Garis-de la civil de Figeac a subroge la dame Marie CAZES, propriétaire, sans profession, demeurant à la Garis-de la civil de Figeac a subroge la

Jean-Baptiste SERINDOU, avoue bre mil neuf cent vingt et un, a eu près le tribunal civil de Figeac demeurant à Figeac, rue Séguier, Ayant ledit Maître SERÎNDOU pour avoué constitué

Dans les poursuites de ladité saisie, abandonnées, tout d'abord suite, par Messieurs Pierre MARC

la tête de Jean-Pierre Verbiguié, nu-propriétaire, par Bennet André, dit Baptiste, usufruitier à Teyssieu;

Cette maison est construite en pierres de maçonnerie ordinaire à suite, l'adjudication n'a pas eu lieu cheny et à sable et est couverte de construite de propriétaire, par Bennet André, Monsieur FRÉGEAC, créancier gation, en exécution de ce dernier jugement, et sur les poursuites de Madame Marie CAZES, veuve de Monsieur Jean-Pierre CAZES, et de Monsieur Jean-Baptiste SERIN-DOU, avoué,

MISE A PRIX

en un seul lot, sur la mise à prix de mille francs, 1.000 fr. ci ......

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des nscriptions pour raisons d'hypo thèques légales, qu'ils devront re-quérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adju-

Pour extrait certifié véritable. Figeac, le vingt mars mil neuf cent vingt-quatre.

SERINDOU, avoué.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître SERINDOU, avoué poursuivant, demeurant à Figeac, rue Séguier.

CAHORS, IMPRIMERIE COUESLANT.

Feuilleton du « Journal du Lot » 50

# Daniel LESUEUR

Une femme de chambre parut sur le seuil du cabinet de toilette. A voir Mademoiselle si pâle, les yeux fixes, les doigts enfoncés dans ses cheveux qu'elle tordait et arrachait sans le savoir, cette fille s'exclama, s'empressa. Avec un prompt empire sur elle-même, Odette se mit debout. Les beaux traits reprirent l'harmonie de leurs lignes : les paupières battirent pour corriger l'égarement du regard, et d'une voix qui chevrotait à peine, Mlle de Ribeyran prononça:

« Ce n'est rien. Allez. Je vous sonnerai si j'ai besoin de vous. » La femme de chambre se retira. Alors Odette secoua ses cheveux trop lourds dont ses mains crispées avaient tout à l'heure fait sauter les épingles d'écaille. La torsade entière se déroula jusqu'à sa taille comme un gros serpent sombre aux reflets de cuivre. Et la jeune fille, ainsi qu'un poulain trop nerveux, continuait à agiter la tête, ce qui fit volti-

ment la soulageait. Un paravent de glace, déplié dans un angle, lui montrait sa silhouette svelte et sauvage dans la grande chevelure éparpillée. Elle adressa la parole à cette image:

« Ah! si tu avais su, mieux eût valu te taire. Mais tu aurais trop souffert de le voir traiter en enfant paria, qu'on n'avoue pas. Maintenant qu'est-ce qu'on va lui dire ?... Oh! le rencontrer, le prévenir... le supplier de vivre et d'espérer, quoi qu'on lui apprenne! »

Elle répéta le mot de son pere : « Un abîme... » Elle frappa dans ses mains: « Un abîme entre nous... ah! cela fait rire... » Elle rit en effet ; puis, tout à coup, elle sanglota. Et elle continuait à se regarder dans la glace, avec une pitié mêlée d'épouvante en voyant des larmes

sur sa figure si blanche entre l'obs-

cur effarement de ses cheveux-

« Madaine Valdret, s'il vous plaît? - Madame est souffrante, je ne sais pas si elle reçoit.

Voulez-vous lui dire que c'est Mile de Ribeyran qui désire lui par-Si Mademoiselle veut bien s'as-

seoir. Tandis que la petite bonne naïve qui d'ailleurs commençait à se dégourdir dans le Midi - s'éclipsait derrière une portière. Odette regar-

da autour d'elle, Mais son examen

trouvait, une pièce d'entrée, tenant de la saile à manger et du vestibule, et sauvée de la banalité de son ameublement d'acajou par la profusion d'éventails, de parasols et de masques japonais, que Marguerite y avait disposés en des groupements bizarres. Ce qui attira la visiteuse, ce fut un mimosa gigantesque, dont les branches fleuries d'or et baignées de parfum pénétraient par la fenêtre ouverte. Odette, charmée, s'en approcha, et ses yeux plongèrent dans un jardin mal cultivé, mais ravissant dans son désordre. Des orangers laissaient tomber leurs fruits parmi l'herbe qui couvrait les allées; des camélias en fleurs cachaient le mur; des faux-poivriers s'échevelaient comme des saules; et, tout au milieu de la pelouse, envahie d'iris mauves, de gueules de loup et de lavande, un énorme camœrops étalait magnifiquement des palmes larges et frangées comme des ombrelles de soie verte.

Odette sourit à ce tableau de grâce et de silence. Elle tâcha de se représenter la jeune femme qui choisissait un logis modeste, mais où les caresses des fleurs entraient à pleine croisée, et elle augura bien de sa vi-

Depuis son unique lettre à Jean, c'était la première fois que la jeune fille risquait en secret une démarche hasardeuse. Mais puisque à présent elle savait que cette personne était une cousine de son fiancé, et, de

pourquoi n'irait-elle pas la voir? | sante des enfants qui, ne sachant pas Cette inconnue avait des obligations à Jean. Refuserait-elle de s'employer pour lui, de lui transmettre un message, de le protéger contre le coup mystérieux qui le menaçait, de l'encourager à espérer, surtout à vi-

Mlle de Ribeyran, un après-midi où sa mère ne sortait pas, était donc montée dans le panier, attelé d'un poney qu'elle conduisait elle-même, et était partie pour Hyères. Elle n'avait pas eu à invoquer quelque prétexte d'emplette. Car on lui laissait la direction et la responsabilité de ses actes. Une largeur presque anglosaxonne avait inspiré son éducation. La liberté que la marquise Pauline lui eût accordée par faiblesse, M. de Ribeyran la lui accordait pas système. Cet autoritaire — chose rare

aimait à développer la personnalité chez les autres. Et maintenant même que des circonstances particulières auraient pu le lui faire regretter, il continuait à s'en applaudir. M. de Ribeyran croyait, avec raison, sa fille incapable de certaines fautes ; l'eût-il soupçonnée d'y pouvoir tomber, il n'aurait pas pensé qu'aucune discipline eût assez d'efficacité pour relever une nature basse ou l'empêcher de faillir. En repar tant pour Paris, il n'avait recommandé à la marquise nul redouble

ment de surveillance. Odette n'éprouvait donc pas, et n'avait jamais éprouvé, cette couar-

employer leur conscience à distinguer la valeur de leurs actes, l'utilisent à supputer la rigueur du châti ment qu'ils pourraient bien subir s'ils étaient découverts. Le léger trouble qui l'agitait, naissait de son incertitude sur sa démarche, de la prudence qu'elle dévrait mettre à la conduire jusqu'au bout, et de ce que le résultat en pouvait offrir d'aléatoire. Elle ne se cachait pas en gardant pour elle seule les émotion et les responsabilités de cette visite; elle n'avait même pas pris l'humiliante précaution d'arrêter sa voiture au tournant de la prochaine rue pour empêcher le groom de voir où elle allait. Le petit équipage, avec son petit cheval et son petit domestique, attendait devant la porte.

« Si Mademoiselle veut entrer », dit tout à coup derrière elle la voix de la servante.

Odette pénétra dans un étroit boudoir, arrangé d'une façon simple et délicieuse, avec des nattes claires et des étoffes Liberty. Ce boudoir semblait suspendu dans le jardin sauvage et embaumé, car une de ses parois s'ouvrait en large baie sur un balcon, et les balustrades de ce balcon disparaissaient sous le prolongement des tentures souples et l'envahissement des plantes grimpantes. Un grand voile de verdure sombre, étoilé par les délicates corolles pâles des anémones de Jérusalem, s'étirait, lesrameaux retenus par un ruban, jusger les longues mèches. Ce mouve- ne s'arrêta pas à la pièce où elle se plus, une malade, une mourante, dise spéciale et tant soit peu avilis- que dans l'angle intérieur du bow-

window, au-dessus de la chaise longue. Sur l'osier de cette chaise se creusait un nid de coussins à volants légers, faits de mousselines claires ramagées de fantastiques floraisons. Marguerite le quitta pour accueil-

lir la visiteuse. Quel contraste que celui de ces deux créatures, jeunes, charmantes et amoureuses du même homme, qui se trouvaient en présence! La débilité morale et physique de l'une, son mol abandon aux circonstances, se devinaient à sa taille pliante, à l'excessive délicatesse de son teint, à la langueur de ses prunelles; des deux côtés de son mince visage descendaient ses bandeaux soyeux et fins, d'un or lavé; et ses mains fluettes, où couraient des veines à peine bleues, ramenaient autour de ses épaules un châle des Pyrénées aux longs poils blancs : car elle avait froid sous ce climat de soleil. La maladie avait fait des progrès dans cet organisme sans résistance. Odette sentit une pitié dans son propre regard, et tout de suite elle sourit pour

en dissimuler l'expression. Elle, chez qui le sang et les nerfs. l'imagination et la volonté s'équilibraient si admirablement, eut vaguement conscience de sa force devant tant de fragilité. Et, bien que la plus jeune, la plus ignorante des tristes secrets de l'existence, elle prit involontairement dans leur causerie une autorité de sœur aînée.